

# S E R M O N

S U R

## LA BENEFICENCE ENVERS UN ENNEMI.

R O M. Chap. XII. v. 20.

*Si ton Ennemi a faim, donne-lui à manger: s'il a soif, donne-lui à boire; car en faisant cela tu lui assembleras des charbons de feu sur sa tête.*

**L**Es paroles que nous venons de vous lire, Mes Frères, ont donné bien de l'exercice aux Savans & aux Théologiens. A les envisager du premier coup d'œil, il semble que S. Paul se contredise lui-même, & qu'il combatte la Doctrine de son Maître, en autorisant une espèce de vengeance qui surpasse en malignité tout ce que cette fameuse passion est capable de suggérer de plus inhumain & de plus cruel. *Si ton Ennemi a faim, donne-lui à manger: s'il a soif, donne-lui à boire.* Jusque-là S. Paul est d'accord avec lui-même, la Doctrine du Disciple est conforme à cel-

SERMON *sur la Bénéficence, &c.* 235

à celle du Maître, qui nous ordonne non-seulement de pardonner les offenses, mais qui veut encore que nous portions l'héroïsme Chrétien jusqu'à *aimer nos Ennemis, & à faire du bien à ceux qui nous baïssent.* Mais ce qui suit immédiatement semble renverser de fond en comble la sagesse de cette maxime: car, ajoute-t-il, *en faisant cela tu lui assembleras des charbons de feu sur sa tête.* Ces bienfaits dispensés à un Ennemi, qui aboutissent à *rassembler sur sa tête des charbons,* offrent d'abord à l'esprit l'image d'une vengeance, & de la vengeance la plus cruelle & la plus raffinée. Sans doute qu'il est du devoir d'un Chrétien de souffrir patiemment le tort qu'on lui fait, de rendre le bien pour le mal, & qu'à l'exemple de Jésus-Christ, il ne doit repousser les outrages de ses Ennemis, que par des démonstrations de charité & de bienveillance. Mais de pardonner à notre Ennemi, de lui faire du bien, avec la détestable intention de le rendre plus malheureux en le rendant plus coupable, & d'attirer ainsi sur sa tête les plus rigoureux effets de la colère de Dieu, bien loin que ce fût là une disposition louable, Chrétienne, ce seroit la disposition d'un furieux, d'un Démon, & une sorte de vengeance, qui ne sauroit tomber que  
dans

dans une Ame dénaturée & perfide.

Aussi vous ne devez pas croire que ce soit là le sens des paroles de S. Paul. Rien n'est plus éloigné de sa pensée que cette explication ; & il est surprenant qu'il se soit trouvé des Interprètes anciens & modernes, & parmi les premiers, des Pères, qui ont un grand nom dans l'Eglise, qui n'ont pas craint d'appuyer cette explication, en soutenant que S. Paul, dans ce passage, semble avoir voulu donner quelque chose à la foiblesse, dirai-je, ou à la malignité du cœur humain, & nous enseigner que, si absolument nous voulons nous venger de notre Ennemi, nous en avons une voye ouverte dans les bienfaits que nous répandons sur lui, lesquels ne sauroient manquer d'irriter Dieu contre lui, en aggravant la malice de son cœur, & de l'exposer aux jugemens les plus redoutables de la vengeance céleste.

Nous croirions que ce seroit perdre notre tems, & faire tort à votre piété, si nous nous arrêtions à réfuter une explication qui est si absurde, & si opposée à l'esprit de l'Evangile. Quand on ne considéreroit pas S. Paul comme un Ministre de Jésus-Christ, quand on ne le suppose-  
roit pas animé de l'esprit de son Divin Maître, il suffiroit de lui attribuer de la rai-  
son

Weren-  
felds  
Opuscula  
p. 330.

son & du sens commun, pour sentir que jamais cette explication ne peut lui être montée dans l'esprit. Car si vous lisez ce qui précède & ce qui suit, vous verrez que le but de l'Apôtre, dans la fin de ce Chap. XII. c'est de porter les Chrétiens de son tems, qui avoient tout à souffrir de la haine de leurs Ennemis, de les porter, dis-je, à la douceur, à la patience, au pardon des injures; & entre autres raisons, il se sert de celle-ci: c'est qu'il n'est jamais permis de se venger, c'est que la vengeance particulière est une usurpation des droits de Dieu qui se l'est réservée. Or où seroit le bon-sens, si S. Paul, dans le tems qu'il défend la vengeance, qu'il en démontre le crime, qu'il a dessein de nous porter à la pratique des vertus, qui sont les plus opposées à ce vice, il eût autorisé lui-même la vengeance la plus amère & la plus cruelle; & qu'il nous eût appris à nous consoler des maux qu'on nous fait souffrir, par le plaisir barbare de contribuer à la damnation éternelle de notre Ennemi?

Mais si cette explication est si éloignée de l'esprit de S. Paul, quel est donc le sens que l'on doit donner à ces paroles? C'est à l'examen de cette question que nous destinons nos premières remarques sur ce Texte.

te. Ensuite nous travaillerons à vous faire sentir la justice & l'excellence de cette belle vertu qui nous est recommandée ici. Ainsi ce Discours aura deux Parties. Dans la 1. nous examinerons la lettre de notre Texte, nous tâcherons d'y donner les éclaircissemens dont il a besoin, & d'en fixer le véritable sens. Dans la 2. nous presserons la pratique du devoir qui y est contenu. Ces deux Points feront le partage de ce Discours.

## I. P O I N T.

PREMIEREMENT nous devons examiner la lettre de notre Texte: *Si ton Ennemi a faim, donne-lui à manger: s'il a soif, donne-lui à boire.* Ces premières paroles n'ont pas besoin d'un ample commentaire. S. Paul nous y prescrit en général ce qu'il y a de plus sublime dans la charité Chrétienne, je veux dire la bénéficence envers nos Ennemis. Dans les versets précédens l'Apôtre avoit exhorté les Fidèles de Rome, à s'abstenir de la haine & de la vengeance, à ne jamais rendre mal pour mal, mais au contraire à tâcher d'avoir la paix avec tous les Hommes. C'étoit déjà beaucoup, Mes Frères, & il faut un grand fond de vertu, de charité, pour pratiquer

ex-

exactement tous ces devoirs. Mais ce n'est pas assez selon S. Paul : il va plus loin encore dans notre Texte, il veut que nous portions la patience & la débonnairété Chrétienne jusqu'à faire du bien à nos Ennemis & à nos persécuteurs, que nous leur rendions tous les bons offices dont ils peuvent avoir besoin. C'est ce qu'il exprime par une métaphore qui est familière à l'Écriture : *Si ton Ennemi à faim, donne-lui à manger : s'il a soif, donne-lui à boire.* La faim, la soif sont les deux sensations les plus vives & les plus inquiétantes de l'Âme, celles qui reviennent le plus souvent, & qui demandent un plus prompt soulagement. Ce n'est pas que S. Paul veuille que nous bornions-là nos soins & nos bons offices envers nos Ennemis, mais sous cette espèce de secours qui a pour objet les besoins les plus pressans de la vie, il comprend en général tous les actes d'humanité, de charité, que nous sommes en état de rendre aux autres Hommes, & dont nos plus grands Ennemis ne doivent point être exclus : cela ne souffre nulle difficulté.

Mais il n'en est pas de même des paroles qui suivent, sur le sens desquelles les Interprètes sont fort partagés : *car en faisant*

*fant cela tu lui assembleras des charbons de feu sur sa tête.*

D'abord il faut remarquer que toute cette maxime de notre Texte est tirée du Chap. XXV. des Proverbes v. 21, 22, où l'on trouve le même devoir prescrit presque dans les mêmes termes. *Si celui qui te bait, dit Salomon, à faim, donne-lui à manger du pain: s'il a soif, donne-lui à boire de l'eau; car tu prendras de la braise du foyer pour lui mettre sur la tête, & l'Éternel te le rendra.* Ce qui fait la difficulté dans l'un & dans l'autre de ces passages, ce n'est pas le devoir qui nous y est prescrit, car il ne contient rien que de juste; rien que de très-conforme à l'humanité & aux règles du Christianisme; mais c'est l'intention, le motif dont Salomon & S. Paul ont accompagné ce devoir. Cette *braise, puisée du foyer, ces charbons de feu, assemblés sur la tête de celui qui nous bait*, excitent d'abord dans l'esprit l'idée d'un grand mal: il est certain que c'est dans ce sens-là que cette métaphore est toujours employée dans l'Écriture, où elle désigne ordinairement une punition très-rigoureuse infligée aux méchans par la Justice divine. C'est-ce qu'il seroit facile de vérifier par un grand nom-

nombre de citations. Il suffit d'en rapporter quelques-unes. David au Pseaume CXL. v. 11. en parlant de la vengeance que Dieu ne manqueroit pas de prendre de ses Ennemis dit, que *des charbons de feu tomberoient sur eux*, pour dire, qu'ils seroient foudroyés par le feu du Ciel, ou précipités dans les gouffres de l'enfer. Esaïe au XLVII. de ses Révélations, Job au XV. de son Livre v. 34. nous représentent la Justice de Dieu sous l'emblème d'un feu qui tombe sur les méchans, qui les consume & qui les dévore. Ezéchiel au X. de ses Révélations introduit Dieu qui commande à son Ange de remplir les paremens de ses mains *de charbons de feu*, & de les répandre sur la ville de Jérusalem, en signe des redoutables jugemens qui étoient prêts à l'accabler. Enfin c'est dans ce sens de vengeance que cette expression est employée par l'Auteur du Chap. XVI. v. 53. du 4 Liv. d'Esdras, qui bien qu'il ne soit pas regardé comme un Auteur inspiré, peut nous servir pourtant à découvrir quelle est l'idée que l'on attachoit autrefois, & celle que nous devons attacher aujourd'hui à cette métaphore. Car voici comment cet Auteur s'exprime. *Que le Pécheur ne dise point, qu'il n'a point de*

Tome V. Q pé-

*péché : car des charbons de feu bruleront sur la tête de celui qui dit, qu'il n'a point de péché devant le Seigneur Dieu.*

Or telle étant constamment dans l'Écriture la signification de cette phrase, qui emporte toujours avec elle l'idée d'un grand mal, on demande comment S. Paul a pu se servir de ce motif, pour nous porter à la bienfaisance envers nos Ennemis, vu que bien loin qu'il soit permis de faire du bien à un Ennemi, avec l'intention de contribuer à sa damnation, l'Évangile au contraire nous oblige à prier pour eux, à nous intéresser à leur salut. C'est pour résoudre cette difficulté que les Interprètes ont eu recours à diverses explications.

Il y en a qui veulent que ce soit ici une métaphore prise de la fonte des métaux, que l'on amollit, que l'on dissout, par le moyen du feu, en ramassant autour du creuset des charbons ardents. En conséquence ils donnent à cette image de notre Texte, un tout autre sens que celui qu'on lui donne communément : car par ces *charbons de feu* ils ne veulent pas que l'on entende les châtimens du Ciel, mais au contraire le feu de l'amitié, de la reconnaissance, de l'estime que l'on allume dans le cœur d'un Ennemi, à qui l'on rend

rend le bien pour le mal, ces sentimens tendres & affectueux, qu'il ne sauroit s'empêcher de sentir pour nous, lorsqu'il se voit prévenu par nos bienfaits. Ainsi la pensée de S. Paul, selon ces Interpretes, revient à ceci: c'est que pour triompher de la haine & de la malice de nos Ennemis, il n'y a qu'à leur rendre le bien pour le mal, qu'à les combler d'honnêteté & de services, parce qu'en usant ainsi à leur égard, nous venons enfin à bout de changer leurs mauvaises dispositions contre nous, nous amollissons leur cœur, comme les charbons de feu mis autour du creuset amollissent les métaux les plus durs, enforte que d'Ennemis qu'ils étoient auparavant, ils deviennent nos amis & nos bienfaiteurs; & l'on fortifie cette explication par la maxime qui suit notre Texte, où S. Paul semble insinuer cette belle manière de se vanger, de se rendre maître du cœur de nos Adversaires: *Ne sois point surmonté par le mal, mais surmonte le mal par le bien.*

Cette explication sans doute est ingénieuse, elle lève ce qui paroît y avoir de choquant dans la maxime de S. Paul, elle la concilie parfaitement avec ce que l'Écriture nous enseigne ailleurs touchant l'amour des Ennemis: mais nous avons

pourtant quelques difficultés à y opposer :

1. Nous demandons, qu'on nous cite quelqu'autorité, quelque passage qui prouve, *qu'amasser des charbons de feu sur la tête de quelqu'un* signifie lui amollir le cœur, y allumer des sentimens d'estime, d'amitié, de reconnoissance, puisque vous venez de voir que cette phrase a un sens tout différent dans l'Écriture.

2. Si c'est-là le sens que l'on doit donner à cette image, il faut avouer que S. Paul n'a pas été heureux dans le choix du motif, sur lequel il fonde la pratique d'un devoir aussi grand & aussi difficile que l'est celui de l'amour des Ennemis : puisque entre tant de motifs bien plus forts, que l'Évangile lui auroit pu fournir, il en choisit un dont le succès est toujours douteux & incertain. Car il n'est pas vrai que l'on vienne toujours à bout d'amollir le cœur de son Ennemi, de le vaincre à force de bienfaits : cela arrive quelquefois, mais le contraire arrive aussi souvent.

3. Enfin je remarque que cette explication n'a aucun rapport avec le verset qui précède, auquel il faut principalement avoir égard, puisque S. Paul lui-même a lié l'un à l'autre : *Si donc ton Ennemi a faim, & la suite.* Or dans le verset précédent,

dent, comme nous l'avons déjà insinué, l'Apôtre avoit exhorté les Chrétiens à souffrir patiemment les injustices qu'on leur faisoit, à s'abstenir de la vengeance, par la considération qu'elle appartient à Dieu; & de-là il infère tout de suite, que *donc* c'est à nous à rendre le bien pour le mal, en laissant à Dieu le soin de nous vanger, & de prendre en main notre querelle. Ce qui est bien éloigné de cet amollissement de cœur, de ce retour d'affection, que l'on suppose que S. Paul avoit ici en vue. Toutes ces raisons nous empêchent de nous déclarer pour l'explication que nous venons de proposer.

Il y en a une seconde, qui a pour elle des Théologiens d'un grand nom, que nous admettrions volontiers, si elle étoit fondée sur quelque autorité bien certaine. Ceux-ci laissent à l'image *des charbons de feu* sa signification naturelle: ils croient qu'il s'agit en effet d'une *vengeance*, mais non pas de celle qui vient du Ciel, que Dieu prépare au dernier jour à ces Ames dures & implacables, mais de celle que nous exerçons nous-mêmes, en comblant notre Ennemi de bienfaits. Ils veulent que ce soit ici une façon de parler proverbiale, que S. Paul a empruntée de Sal-

mon, telle qu'il s'en trouve plusieurs dans ses Livres, & qui ne signifie autre chose, sinon que la seule vengeance qui soit permise à un homme de bien, & en même tems celle qui est la plus sensible à notre Ennemi, qui doit lui faire le plus de peine, c'est de ne répondre à sa haine que par des bienfaits, de lui *donner à manger quand il a faim, à boire quand il a soif*, parce qu'en nous conduisant de cette manière envers lui, nous découvrons toute la lâcheté de son cœur, nous le forçons à rougir de sa conduite; nous exci- tons dans sa conscience la honte, le dépit, les remords les plus cuisans, en un mot on le réduit au même état où seroit un homme, qui auroit *des charbons de feu sur sa tête*; & qui doit se hâter de sortir d'une situation si violente & si incommode, en se défaisant de sa haine contre nous. Comme nous l'avons dit, Mes Frères, cette manière d'expliquer notre Texte est assez naturelle, & nous serions prêts à l'adopter; mais nous voudrions que l'on fût en état de vérifier le fondement sur lequel on l'appuie, & le nouveau sens que l'on donne à *ces charbons de feu*. Car de dire que c'est une façon de parler proverbiale, qui a telle ou telle signification, sans en allé- guer

guér de preuve, il me semble que c'est couper le noeud de la difficulté, plutôt que de la résoudre.

3. Enfin, il y en a qui veulent que S. Paul fasse ici allusion à une coutume qui avoit lieu dans l'Orient, & qui au rapport des Voyageurs, se pratique encore dans quelques endroits. C'est que quand un Sujet avoit reçu quelque outrage d'un Grand, de quelque Officier du Prince, dont il ne pouvoit obtenir la réparation, alors il étoit le tems que le Prince se monroit en public, il se méloit parmi la foule avec des charbons ardens sur sa tête, afin d'attirer sur lui les yeux du Souverain, & se procurer ainsi l'occasion de lui parler lui-même, & d'implorer sa justice. Mais outre qu'il faudroit vérifier l'antiquité de cette coutume, montrer qu'elle est aussi ancienne que Salomon, ce qui n'est pas facile à faire, c'est qu'elle seroit toujours sujette à un grand défaut : car en supposant l'antiquité de cette coutume, ces charbons de feu ne se mettoient point sur la tête de l'Ennemi, ou de celui qui avoit fait l'offense, comme notre Texte le suppose, mais sur la tête de celui qui l'avoit reçue; ce qui détruit absolument l'application que l'on veut en faire à notre Texte.

Sans vous tenir plus long-tems en suspens , il nous semble qu'il est facile de résoudre la difficulté de notre Texte & de celui des Proverbes, par le moyen d'une distinction qui est fort simple & fort naturelle.

Il faut donc distinguer ici , entre le motif & l'événement. Je m'explique. S. Paul ne propose point ces *charbons de feu*, comme un motif qui doit nous porter à la bénédiction envers nos Ennemis; cela seroit odieux & contraire aux préceptes de l'Evangile. Mais il indique seulement ce qui en doit arriver, l'effet qui résultera de notre conduite, si nous ne répondons à la haine de notre Ennemi que par des bienfaits, & qu'il ne puisse pas être gagné par notre générosité: c'est qu'il en sera plus sévèrement puni au dernier jour, c'est qu'il *aura amassé des charbons de feu sur sa tête*. Il ne dit pas que nous fassions du bien à notre Ennemi, *afin que nous lui amassions des charbons de feu*: mais il dit, *en faisant cela, tu amasseras des charbons de feu sur sa tête*: c'est-à-dire, que notre manière d'agir Chrétienne, charitable, aggravera sa condamnation au dernier jour, qu'elle le rendra plus coupable aux yeux de Dieu, qu'elle l'assujettira à des châtimens d'autant plus ri-  
gou-

goureux, que sa haine contre nous aura été plus opiniâtre & plus enracinée.

Il y a ainsi quantité de passages dans l'Écriture, où nous sommes dits avoir fait nous-mêmes telle ou telle chose, dont nous n'avons fourni que l'occasion ou le prétexte. C'est ainsi que Jésus-Christ, en parlant de lui-même, dit, *qu'il n'étoit point venu apporter la paix, mais l'épée.* Non que ç'ait été l'intention de Jésus-Christ de troubler l'Univers, mais parce que l'Évangile qu'il a prêché est devenu par la malice & la corruption des hommes, une occasion de trouble & de division. Il faut l'entendre de la même manière dans notre Texte: ce ne doit pas être le dessein de ceux qui font du bien à leur Ennemi, *d'assembler des charbons de feu sur sa tête;* mais cela ne laisse pas d'arriver par la malice & la dépravation de ceux à qui nous faisons du bien. Il y a mille occasions dans la vie, où nous devons faire notre devoir envers le Prochain, encore que nous ayons lieu de présumer qu'il abusera de notre bonté & de notre patience. Jésus-Christ n'en a pas usé autrement durant le cours de son Ministère. Il savoit bien que les Juifs incrédules rejetteroient sa Doctrine & ses Miracles, que Corazim & Bethsaïda résisteroient à tous les signes qu'il feroit au

milieu d'elles, que la résurrection de Lazare ne serviroit qu'à pousser à bout la haine des Pharisiens & des Sacrificateurs, & les obliger à se hâter de le mettre à mort. Jésus-Christ savoit tout cela, par conséquent il n'ignoroit pas que ses Enseignemens, ses Miracles, ses Bienfaits seroient une occasion de plus grand péché pour les Juifs, qui aggraveroit leur condamnation au dernier jour, *Malheur à toi Corazim, malheur à toi Bethsaïda, car si ces signes, &c.*

Ce n'étoit pas le but & l'intention de Jésus-Christ, en faisant tous ces signes au milieu de sa Nation, d'aggraver le malheur des Juifs, témoin les larmes qu'il versa sur Jérusalem incrédule : mais ce fut là pourtant la suite naturelle de l'opiniâtreté & de l'endurcissement de ce Peuple. Or si Jésus-Christ n'a pas discontinué de faire du bien à ses Ennemis, encore qu'il fût avec certitude que l'abus qu'ils feroient de ses bontés ne serviroit qu'à aggraver leur condamnation, nous, à son exemple, nous ne devons point discontinuer de faire du bien à ceux qui nous haïssent, encore que nous ayons lieu de craindre, de présumer même que nos soins & nos bons offices seront mal reçus, & ne serviront qu'à les rendre coupables aux yeux de Dieu. Sans cela

cela que deviendrait la Société, si nous étions arrêtés par la crainte, que peut-être on abusera du bien que nous voulons faire: il ne faudroit plus faire d'aumône, ni aucune œuvre de charité, ni de miséricorde, qu'à des gens dont les bonnes dispositions nous seroient parfaitement connues; & comme nous les connoissons peu, que nous n'avons pas le talent de lire dans les cœurs, il faudroit suspendre la plupart des actes de charité & de bienfaisance.

Et c'est-là, à ce qui nous paroît, tout ce qui est contenu dans la maxime de notre Texte: *Si ton Ennemi a faim, donne-lui à manger: s'il a soif, donne-lui à boire, &c.* Ces paroles renferment une leçon & une menace. Une leçon pour les gens de bien, pour les personnes charitables: c'est qu'ils ne doivent point se rebuter, mais continuer toujours leur bienveillance envers leurs Ennemis, & laisser à Dieu le soin de les punir. Une menace contre ces Amis durs, implacables, que rien ne sauroit adoucir: c'est que Dieu exercera contre eux une vengeance redoutable, qu'ils *s'amasseront des charbons de feu sur leurs têtes*. Salomon, dans le passage des Proverbes, fortifie cette maxime par une promesse, *l'Eternel te le rendra*: c'est-à-dire, que

que ceux qui auront ainsi rendu le bien pour le mal à leur Ennemi, peuvent compter sur une récompense qui leur est assurée de la part de Dieu.

Nous préférons cette explication à toutes les autres, parce qu'elle nous paroît exempte des défauts que nous avons remarqués dans les précédentes. Car 1. elle laisse à la métaphore des *charbons de feu*, sa signification naturelle, celle qu'elle a constamment dans nos S. Ecritures. 2. Elles'accorde parfaitement avec le verset qui précède, auquel S. Paul lui-même a lié notre Texte. 3. Enfin, cette explication leve, aussi bien que toutes les autres, ce qui paroît d'abord y avoir de dur, de choquant dans la proposition de l'Apôtre, puisque S. Paul ne nous ordonne pas de faire du bien à notre Ennemi, dans la vue *d'amasser des charbons de feu sur sa tête*, mais qu'il déclare seulement l'effet qu'il s'ensuivra, la punition qu'il attirera sur lui par sa propre faute, s'il persévère dans sa haine contre nous.

Tel est le sens de la lettre de notre Texte, & la maxime que S. Paul prescrit ici aux Chrétiens: il veut dire que ce n'est pas assez de pardonner à son Ennemi, de s'abstenir de la vengeance, qu'il avoit défendue dans le verset précédent; mais il veut encore que nous portions la générosité,  
la

la charité Chrétienne, jusqu'à faire du bien à nos Ennemis & à nos Persécuteurs, & que nous leur rendions tous les bons offices dont ils peuvent avoir besoin.

Ce n'est pas que nous soyons obligés de les aimer d'une affection égale à celle que nous avons pour nos Amis, pour nos Proches, pour nos Enfans, ni leur accorder sur nous des avantages, dont ils pourroient se servir contre nous pour nous nuire & pour nous perdre. Non, la charité Chrétienne ne va pas jusque-là, elle n'est point incompatible avec les sentimens de la Nature, avec le soin que nous devons prendre de nous-mêmes, de notre Famille, de notre propre conservation. Car il ne faut pas outrer non plus la maxime de notre Texte, & s'imaginer que nous ne devons mettre aucune distinction entre Amis & Ennemis: il y a sans-doute des ménagemens à garder, des précautions à prendre dans la conduite que nous tenons à l'égard des derniers, & les restrictions, dont ce devoir est susceptible, nous occuperoient long-tems, s'il étoit permis de s'y arrêter. Mais, en général, il suffit de remarquer que S. Paul, dans notre Texte, a restreint lui-même les soins & les services que nous devons rendre à notre Ennemi,  
à des

à des choses dont il ne sauroit se passer pour le soutien de sa vie. Car, en se servant de la métaphore de *lui donner à manger ou à boire*, il nous insinue assez, que ces secours ne doivent point aller jusqu'à nous dépouiller nous-mêmes, à faire tort à nos Enfans ou à notre Famille; mais que, dans toutes les choses qui regardent la nourriture, le vêtement, l'entretien de la vie présente, ou le bien de ses affaires temporelles, si notre Ennemi a besoin de notre assistance, alors, plutôt que de nous vanger en lui refusant ces secours qui lui sont nécessaires, nous lui rendions sans balancer tous les bons offices qui dépendent de nous, & que nous pouvons lui rendre sans nous faire tort à nous-mêmes, sans apporter aucun préjudice au bien de l'Etat & de la Société. Il falloit ces restrictions à la maxime de S. Paul. Mais ces restrictions une fois posées, il ne sera pas difficile maintenant de vous faire comprendre l'importance du devoir qui nous est ici imposé: c'est notre seconde Partie.

II.     **P. O. I. N. T.**

IL s'agit de vous convaincre de l'excellence de cette vertu, qui regarde la **bénéfécence envers nos Ennemis**. Il y a plus:

plus: il s'agit de vous la faire aimer cette vertu, de vous engager à la pratiquer: tâche grande, difficile, dans laquelle nous n'entrons qu'avec un secret pressentiment du peu de fruit que produira ce Discours. Dieu veuille que nous nous trompions dans nos conjectures!

Je tire les motifs que nous avons à vous proposer de ces six sources. 1. De la justice du devoir dont il s'agit. 2. De son excellence. 3. Des avantages qui en reviendroient à la Société. 4. De l'utilité & de la satisfaction que nous en retirerons nous-mêmes. 5. Des ordres formels que nous trouvons dans l'Évangile. 6. Enfin, de la conduite de Dieu & de Jésus-Christ, qui nous ont appris par leur exemple à faire du bien à nos plus grands Ennemis.

1. Je dis, qu'il est juste, qu'il est raisonnable de faire plaisir à ses Ennemis, de leur rendre le bien pour le mal. C'est-là une étrange morale à prêcher à notre siècle. Quoi? Il est de la justice de faire du bien à un homme qui me hait, qui me persécute, qui voudroit me voir ruiné sans ressource, qui y travaille de tout son pouvoir; qui peut-être prendra occasion du bien que je lui ferai, pour redoubler sa fureur contre moi; & il est de mon devoir,

voir, dites-vous, de faire du bien à un tel homme? N'est-ce pas assez que je lui pardonne, que je ne lui veuille aucun mal, que je ne cherche point à lui en faire, &, s'il a besoin de quelque secours, s'il faut lui donner à manger, quand il a faim, à boire quand il a soif, n'y a-t-il pas d'autres personnes dans la Société, qu'il n'a jamais offensées, & que ces soins regardent plutôt que moi?

C'est ainsi, Mes Frères, qu'on parle dans le monde. Voilà ce qui fait que nous sommes reçus, écoutés, comme si nous annonçons des Dieux étrangers, lorsque nous vous exhortons de faire du bien à vos Ennemis. Oui, Chrétiens, il est juste, il est de votre devoir d'aimer vos Ennemis, de faire du bien à ceux qui vous baïssent, qui vous persécutent, qui vous font du tort, qui cherchent à vous perdre; & si nous ne sommes pas assez heureux, pour vous engager à revêtir des sentimens aussi légitimes, à vous acquitter d'une obligation aussi indispensable; nous nous faisons fort de vous convaincre au moins, que vous devez revêtir ces sentimens, que vous devez vous acquitter de cette obligation. Pour cet effet, nous n'avons qu'à nous servir d'un principe, dont vous convenez, & dont vous ne sauriez vous

em-

Aff. ch.  
17. v. 18.

Matth.  
ch. 5.  
v. 44.

empêcher de convenir : c'est que la vengeance est défendue, c'est qu'il faut pardonner à son Ennemi, & qu'il ne faut jamais lui rendre le mal pour le mal. Jusques-là vous êtes d'accord avec l'Évangile. Vous concevez qu'il faut porter la charité à ce point, & vous êtes disposés à le faire, pourvu seulement qu'on n'exige pas que vous étendiez plus loin les effets de votre complaisance. Mais je vous demande, si c'est pardonner, si ce n'est pas se venger, que de s'abstenir de rendre à un Ennemi certains services essentiels, lorsque nous le pouvons sans nous apporter à nous-mêmes un préjudice considérable. Un homme, qui verroit son Adversaire dans un péril éminent, qui n'auroit qu'à lui tendre la main pour le sauver, & qui le laisseroit périr misérablement, en bonne foi, croyez-vous qu'un tel homme n'auroit fait d'autre mal que de demeurer dans l'inaction, qu'il seroit innocent du crime de la vengeance, qu'il n'auroit pas violé dans cette occasion le précepte du pardon des injures ? Vous n'oseriez le soutenir, Mes Frères. Il y a donc des actes négatifs, par où nous ne faisons autre chose, que suspendre les effets de notre bienveillance & de notre charité, qui sont aussi bien des actes de vengeance.

*Tome V.*

R

ce,

ce, que si nous portions le poignard dans le sein de notre Ennemi. Et tels sont tous ces cas, où volontairement, & par un ressentiment secret, nous refusons au Prochain les bons offices, que nous sommes en état de lui prêter. Tout de même que c'est se rendre coupable de larcin, que de ne pas restituer un bien qui ne nous appartient pas, lorsque nous pouvons le restituer, & que nous en connoissons le véritable propriétaire, c'est aussi se venger d'une manière cruelle & inhumaine, que de refuser à un Ennemi les secours les plus nécessaires, & qu'il ne coute rien de lui accorder. Car si vous exceptez quelques cas rares & extraordinaires, où il y va de notre vie, & où la nécessité devient la suprême Loi, vous auriez tort de croire, que pour quelque injure que vous aurez reçue, tous les liens de la Nature, de la Société, de la Religion, soient rompus incontinent entre votre Ennemi & vous. Un homme qui vous hait, qui vous maltraite, ne laisse pas d'être un homme & d'avoir avec vous des relations, qui vous obligent à certains devoirs envers lui, & qui font que vous ne pouvez, sans injustice, le priver de secours, tels que sont ceux dont notre Texte parle: *Si ton Ennemi a faim, donne*

*ne-lui à manger: s'il a soif, donne-lui à boire.*

2. Notre second motif est pris de la grandeur & de l'héroïsme qu'il y a, non seulement à pardonner les outrages, mais à rendre le bien pour le mal. Ici, Mes Frères, nous voudrions pouvoir faire passer dans vos cœurs ces généreux sentimens, qui ne sont connus que d'un petit nombre d'Ames supérieures, qui savent goûter toute la dignité qu'il y a à pratiquer les devoirs les plus sublimes de la Morale de Jésus-Christ. Vous êtes si sensibles, pour la plupart, à l'honneur, à la gloire, en un mot à tout ce qui peut vous distinguer du commun des mortels. Et qu'y a-t-il de plus noble, de plus glorieux, Mes Frères, que de tenir une conduite, qui en nous faisant ressembler à la Divinité elle-même, nous élève au dessus de toutes les atteintes, que des hommes envieux & malins peuvent porter à la tranquillité & au bonheur de notre Ame? Un Chrétien, qui pouvant se venger, ne se venge pas, qui ne répond aux outrages & aux injustices qu'on lui fait, que par des actes de bénéficcence & de générosité, prouve non seulement qu'il est maître de son cœur, & qu'il triomphe de la passion la plus fougueuse & la plus difficile à réprimer, mais il se montre en-

core à tous égards supérieur à ceux, qui l'attaquent & le persécutent. Il fait voir qu'il l'emporte sur eux en prudence, en courage, en magnanimité. Il découvre toute la vertu & toute la fermeté d'une Ame fidèlement attachée à son devoir, malgré tous les efforts que font ses Ennemis pour la provoquer au crime.

Il n'y a pas de mérite à aimer ceux qui nous aiment, & qui nous font du bien. Il n'y a pas toujours autant d'héroïsme qu'on s'imagine, à supporter une injure, sans se venger. Cette patience apparente ne vient souvent que de foiblesse & de pusillanimité. Nous ne nous vengeons pas, parce que nous nous aimons encore plus nous-mêmes, que nous ne haïssons nos Ennemis. Nous craignons de nous exposer à leur ressentiment, & de nous attirer de nouvelles disgrâces. Mais le cœur n'en est pas moins ulcéré, ni moins rempli de fiel & d'amertume. Au lieu qu'il n'y a rien d'équivoque dans les bienfaits qu'on répand sur des ingrats & des Ennemis, & qu'il faut une vertu plus que commune, non seulement pour obtenir de son cœur le sacrifice des ressentimens, que nous croyons les mieux fondés, mais encore pour le porter à un retour de bienveillance & d'affection en faveur de ceux  
qui

qui nous ont offensés, & qui nous offensent encore. C'est-là la pierre de touche d'une grande Ame, & la victoire la plus noble, la plus solide, qu'on puisse remporter. Un Chrétien capable de ce généreux effort, ne passera jamais pour lâche que dans l'esprit de ces furieux, qui confondent la valeur avec une férocité aveugle, & qui n'ont pas assez de raison & de sens pour concevoir, qu'il y a plus de gloire à se vaincre soi-même, à triompher d'un Ennemi par les bienfaits, dont on l'accable, qu'il n'y en a à marcher sur les traces des Césars & des Alexandres. *Celui qui est tardif à colère, vaut mieux que l'homme fort; & celui qui est maître de son cœur, vaut mieux que celui qui prend des villes.* Prov. ch. 16. v. 32.

Il y a plus, Mes Frères, un homme qui tâche ainsi de gagner ceux qui lui sont contraires, en leur rendant le bien pour le mal, se met en état de partager en quelque manière avec le propre Fils de Dieu, la gloire qu'il s'est acquise en travaillant au salut de nos Ames. Oui, quelque hyperbolique que vous paroisse cette proposition, elle est pourtant d'une vérité reconnue. Car enfin vos Ennemis sont certainement plus coupables encore aux yeux de Dieu, qu'ils ne le sont aux vôtres.

Le tort qu'ils font à leur Ame, est incomparablement plus grand que celui qu'ils peuvent vous faire. Ils *s'amassent des charbons de feu sur leur tête*, ils s'exposent à la vengeance céleste, qui ne permettra point qu'ils lui échappent, à moins qu'ils ne se repentent, qu'ils ne changent les dispositions de leur cœur, qu'ils ne renoncent à la haine qu'ils ont conçue contre vous. Or ne seroit-ce pas un digne sujet de gloire pour vous, Mes Frères, ne seroit-ce pas en quelque sorte participer à celle de Jésus-Christ, si vous pouviez contribuer à retirer votre Ennemi d'un état si horrible & si funeste ? Et quoi de plus propre à vous y faire réussir, qu'une conduite douce & généreuse ? Le vif mécontentement que vous lui ferez paroître, ne le préviendra pas en votre faveur. Le mépris, la dureté, que vous aurez pour lui, acheveront de le revolter, & rendant son mal incurable, l'affermiront pour toujours dans la haine qu'il vous porte. Au lieu qu'en lui témoignant toute la compassion dont il est digne, en lui parlant avec douceur & avec amitié, en profitant des occasions qui se présentent de l'obliger & de lui faire du bien, vous ne sauriez presque manquer de lui ouvrir les yeux sur le malheur de son état, d'amol-

lir

lir son cœur, de le gagner, de le vaincre, de l'engager à revêtir des dispositions plus modérées & plus Chrétiennes, & de contribuer ainsi à sauver son Ame. A sauver son Ame! O quelle gloire, quelle satisfaction, de pouvoir penser que nous sommes des instrumens dans la main de Dieu pour procurer le salut de nos Frères! Quel triomphe pour un Fidèle d'avoir travaillé avec Jésus-Christ à arracher une Ame au Démon, à la ramener à Dieu, à lui assurer la possession du bonheur céleste! Mes Frères, si vous n'êtes pas sensibles à ce genre de gloire, vous ne le ferez à rien.

3. Un troisième motif est pris des avantages qui reviendroient à la Société, de la pratique de cette excellente vertu, dont nous vous entretenons. D'où croyez-vous que viennent ces querelles, ces divisions, ces procès, ces guerres, ces fureurs, en un mot, tous ces maux, dont le catalogue ne finiroit pas, qui désolent la Société, & qui font tant de misérables? N'est-ce pas de la violation de cette Loi de l'Evangile, qui nous défend la vengeance, & nous ordonne de faire du bien à nos Ennemis? Si nous étions tous également disposés à revêtir à leur égard des sentimens si raisonnables, combien de maux y au-

roit-il de moins dans le monde? Y verroit-on régner ces haines, ces animosités, qui sont en quelque façon héréditaires dans les Familles, qui passent des Pères aux Enfans, & qui causent enfin la ruine de l'un ou de l'autre parti! Avec quelle facilité ne termineroit-on pas les disputes & les mesintelligence, qui s'élèvent tous les jours entre des Concitoyens & des Frères! La Société deviendrait un vrai Paradis, où le *Loup habiteroit avec l'Agneau*, où le *Léopard giteroit avec le Chevreau*. On y verroit *l'Enfant qui tête s'abattre sur le trou de l'Aspic*, & *l'Enfant qu'on a sévré, mettre sa main au trou du Basilic*. On n'y nuirait point, & on n'y feroit aucun dommage à personne.

Esate  
ch. 11.  
v. 6.  
& ch. 65.  
v. 25.

Je fai, Mes Frères, que cette considération paroîtra foible à ces Ames basses, qui rapportant tout à elles-mêmes, ne s'intéressent à la Religion, à l'ordre, au bien public, qu'à proportion de l'utilité qui leur en revient, & se mettent peu en peine que la Société soit dans la confusion & dans le trouble, pourvu qu'en leur particulier ils soient contens & tranquilles, qu'ils jouissent en repos de leurs biens & de leurs richesses. Mais, à l'égard d'un homme, qui ne se croit pas placé dans ce  
mon-

monde pour lui seul, qui ne fait pas de son bonheur particulier le centre de toutes ses vues & de toutes ses démarches, ce motif pris de l'intérêt de la félicité publique aura son poids & son efficace.

4. Mais ne pensez pas qu'il n'y ait que le Société qui gagne à l'observation de cette belle maxime de notre Texte, il n'y a personne qui ne trouve son avantage à faire du bien à ses Ennemis. Quand il n'y auroit que l'estime & les éloges qu'une conduite si noble & si aimable nous attire de la part de tous ceux qui ont quelque respect pour la vertu, quand il n'y auroit que le repos & la paix de l'Ame que l'on se procure, & qu'il est impossible de conserver au milieu des sinistres projets que le vindicatif roule dans son esprit, quand il n'y auroit que la consolation présente qu'on goûte à faire son devoir dans un des points les plus difficiles de la Morale évangélique, en faudroit-il davantage, Mes Frères, pour vous convaincre qu'il est de votre intérêt, de votre avantage, de faire du bien à vos Ennemis?

Mais ce n'est pas tout. Il vous reste encore l'espérance de vous concilier leur affection, & de les avoir un jour pour Protecteurs & pour Amis. Quelqu'un a fort

bien dit, que *celui qui n'a qu'un Ennemi, en a encore un de trop.* Pourquoi? Parce qu'il suffit d'un seul Ennemi pour empoisonner tout le bonheur de notre vie, & qu'il n'y a point d'adversaire si petit, si méprisable, qui ne puisse nous porter les coups les plus douloureux & les plus sensibles. Par conséquent vous ne sauriez être trop prompts à vous *accorder avec votre partie adverse*, trop ardens à prévenir vos Ennemis par toutes sortes de bons offices. Et ne dites pas, que c'est vous exposer à de nouveaux affronts de leur part. Ne dites pas, que vos bienfaits ne feront que les encourager à vous nuire. Non, Chrétiens. Vos bienfaits pourront être méprisés, rebutés, on pourra ne vous en tenir aucun compte, je l'avoue. Mais ce ne sera pas ce qui vous attirera de nouvelles persécutions de la part de vos Ennemis, à moins que vous n'ayez à faire à des gens sans honneur & sans conscience, qui ne daignent pas même sauver les apparences. La crainte de passer pour des monstres d'ingratitude, l'honneur du monde, un reste de pudeur & d'humanité suffira pour les retenir, & leur faire modérer les effets de leur injuste haine. Mais je veux que votre générosité n'ait pas toujours le suc-

Matth.  
ch. 5.  
v. 25.

succès que vous aviez lieu de vous en promettre. Ne comptez-vous pour rien les glorieuses récompenses qui sont réservées à ceux qui auront *surmonté le mal par le bien*. N'est-ce pas à eux que Jésus-Christ adresse ces magnifiques promesses, si capables de réveiller notre zèle & notre charité: *Bienheureux sont les miséricordieux!* Matth. ch. 5. v. 7.  
*Car miséricorde leur sera faite. Votre récompense sera grande, & vous serez les* Luc ch. 6. v. 35.  
*Enfans du Souverain. Car il est bienfaisant envers les ingrats & envers les méchans.*

Un 5. motif se tire des ordres formels que nous trouvons dans l'Évangile, d'user d'une généreuse *bénéfiscence* envers nos *Ennemis*. Cette seule raison devoit nous suffire, Mes Frères, & nous déterminer à la pratique de ce grand devoir, quelque chose qui nous en coute. Si nous sommes Chrétiens, si nous nous croyons obligés d'obéir à Jésus-Christ, nous devons croire aussi que nous sommes obligés de lui obéir dans ce qu'il y a de plus difficile comme dans ce qu'il y a de plus aisé, & qu'il ne nous appartient pas de choisir entre les préceptes de l'Évangile ceux qui nous accommodent, qui gênent le moins nos inclinations secrètes, & de laisser-là les autres, puisque ce n'est point obéir que

que de n'obéir qu'en partie. Or vous n'êtes pas si neufs, Mes Frères, dans la lecture de l'Évangile, que vous ne puissiez vous rapeller quelques-uns de ces passages, qui vous recommandent expressément de faire du bien à vos Ennemis. Jésus-Christ ne s'est pas contenté de vous le recommander, mais il a fait de cette belle vertu le caractère distinctif de ses Disciples :

Luc  
ch. 6.  
v. 32, 33,  
35.

*Si vous aimez ceux qui vous aiment, nous dit-il, quel gré vous en saura-t-on ? Les Péagers & les gens de mauvaise vie ne font-ils pas la même chose ? Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel gré vous en saura-t-on ? Les gens de mauvaise vie font aussi de même. C'est pourquoi aimez vos Ennemis, & faites du bien sans en rien espérer. Si c'est la Doctrine du Maître, c'est aussi celle des Disciples. Prenez garde,* dit S. Paul, *que nul ne rende à personne le mal pour le mal. Mais recherchez toujours ce qui est bon, tant les uns envers les autres qu'envers tous. Et S. Pierre, ne rendez point outrage pour outrage. Mais au contraire bénissez ceux qui vous baïssent, sachant que vous êtes appelés à cela, afin que vous héritiez la bénédiction. Plût à Dieu qu'il fût aussi aisé de vous inculquer la pratique de ces devoirs, qu'il nous seroit facile de multiplier les citations & de prolonger cet article.*

I Theff.  
ch. 5.  
v. 4.

I Pierre  
ch. 3.  
v. 6.

6. Enfin, nous vous avons indiqué l'exemple de Dieu, de Jésus-Christ, des Saints, qui nous apprennent par leur conduite jusqu'où nous devons porter la bienveillance envers nos Ennemis. Rien ne persuade mieux que l'exemple. Et quel exemple plus frappant, plus efficace, peut-on proposer à des Chrétiens, que celui d'un Dieu, qui est bon, patient, plein de miséricorde envers tous, & qui fait lever également son Soleil sur les bons & les mé-<sup>1 Pierre ch. 11. v. 23.</sup>chants; que celui de Jésus-Christ, qui, quand on lui disoit des outrages, n'en rendoit point, quand on lui faisoit du mal, n'usoit pas de menaces; mais se remettoit à celui qui juge justement, &c. Ne dites pas que l'exemple de Dieu, de Jésus-Christ, est trop relevé pour vous. J'avoue que toutes les vertus de Dieu ne sont pas également imitables. Il y en a auxquelles nous n'atteindrons jamais, d'autres que nous ne saurions suivre que de loin. Mais il y en a aussi qui sont à notre portée: telle est son support, sa patience, sa bonté envers les Pécheurs. Il ne tient qu'à nous de ressembler à Dieu par un si bel endroit, de marcher ici sur les traces de notre charitable Sauveur, & de goûter avec lui le contentement & la joie, qui accompagnent la pratique de ces aimables vertus.

Mais

Mais si, après tout, ces divins modèles vous paroissent encore trop relevés, du moins considérez les Apôtres & les premiers Chrétiens. C'étoient des Hommes comme vous, sujets comme vous aux mêmes impressions de l'amour-propre, aux mêmes ressentimens, aux mêmes passions. Cependant quelle patience dans leurs maux! Quelle magnanimité au milieu des persécutions les plus cruelles! Quelle douceur, quelle charité pour leurs Persécuteurs! *On dit du mal de nous, & nous bénissons. Nous sommes persécutés, & nous le souffrons. Nous sommes blâmés, & nous prions. Nous sommes faits comme les balieures du monde & comme le rebut de tous jusqu'à maintenant. Je ne vous écris point ces choses, dit S. Paul, pour vous faire honte. Mais je vous donne des avis comme à mes chers Enfans. Et je vous prie d'être mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Jésus-Christ.*

I Cor.  
ch. 4.  
v. 12, 13;  
14, 18.  
I Cor.  
ch. II.  
v. 1.

Est-ce assez, Chrétiens, pour vous engager à la pratique d'un devoir aussi juste, aussi noble, aussi utile, aussi glorieux, que celui que nous venons de vous proposer? Ne craignez-vous pas qu'en le négligeant, vous ne deveniez aussi coupables devant Dieu, que ne le peuvent être vos plus cruels Ennemis? Ne craignez-vous pas que

que les charbons de feu, qu'ils s'assemblent sur leur tête, ne se transportent sur la vôtre pour vous consumer ? Ne craignez-vous pas, qu'irrité de votre endurcissement, Dieu ne vous fasse éprouver tôt ou tard la vérité de cette déclaration effrayante: *Condamnation sans miséricorde sera sur celui qui n'aura point usé de miséricorde.* Dieu veuille que tous ces motifs fassent de salutaires impressions sur vos Ames! Dieu veuille vous ôter ce cœur de pierre, Ezech. ch. 11. & vous donner un cœur de chair, afin que v. 19. désormais vous soyez comme des élus de Dieu, Saints & bien-aimés, revêtus des entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, d'esprit patient, vous supportant les uns les autres, & vous pardonnant les uns aux autres, comme Christ vous a pardonné. Amen!

Col. ch. 3.  
v. 12, 13.



**SER:**